Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

DOTC 94

Concentration dans le Val de Marne
La DOTC réorganise, la CFDT revendique

Alors que la DOTC 94 continue ses projets de regroupements des collectes entreprises et fonction S3C dans le Val de Marne, la CFDT exige l'ouverture de négociations immédiates pour améliorer le pouvoir d'achat et la reconnaissance des collègues des PPDC.
Après avoir créé la PPC de Créteil PIC par le regroupement des activités concentration de Bonneuil, d'une partie de Chenevières et récemment d'une partie d'Ivry Bièvre Seine, d'autres projets sont déjà dans les tuyaux pour 2014.

Les activités concentration mais aussi de remise précoce le matin de Créteil PPDC seraient transférées à la PIC en 2014. Le reste des lignes de collecte d'Ivry pourrait aussi être réparti prochainement entre la PIC de Créteil et Rungis PPDC.

Face à de tels projets, la DOTC doit accepter d'ouvrir des négociations sur la base de nos exigences :

- ✓ Le 1.3 grade de base à la concentration. C'est ce que prévoit d'ailleurs le texte de la CDSP du 25 janvier 2007 pour toute fonction de collecte ou remise aux Entreprise. La Direction du Courrier présente des textes et refuse par la suite de les appliquer ou applique seulement les parties qui l'intéressent.
- ✓ La création de poste en classe 2 (2.1, 2.2 et 2.3) pour permettre une évolution de carrière pour les agents qui le souhaitent sans imposer une mobilité sur un autre métier de La Poste. La Direction a besoin de collecteurs expérimentés, elle doit leurs permettre d'évoluer dans la fonction.
  Les collègues sont largement sollicités aussi bien pour les périodes de fortes activités avec l'accroissement des colis que pour les diverses expérimentations
- ✓ La création d'une prime qualité à la concentration du courrier comme pour les collègues de la distribution.
- ✓ Un véritable volant de remplacement dédié à la concentration et chantier support à hauteur de 25%. Dans toutes les PPDC et à la PIC, la plupart des absences ne sont plus remplacées et impose la mise en œuvre d'une sécabilité ou les collègues se partagent la ligne du collègue absent, sans aucune contrepartie.
- ✓ Le comblement de tous les postes de collecteurs par des appels à candidature ouvert aux facteurs du département.
- ✓ La prise en compte des temps de trajets réels dans les calculs et la mise à disposition du matériel nécessaire à l'amélioration des conditions de travail.

Pour soutenir l'action de la CFDT, Syndiquez-Vous

Le 29 juillet 2013